

■ Des tracts "anti-contraventions" CORBREUSE

## Le stationnement anime les débats

Le stationnement. C'est l'un des fléaux de la commune de Corbreuse. Samedi 17 janvier, un régiment de conseillers municipaux (enfants) déferlait dans les rues et déposait dans la bonne humeur une multitude de petits "papillons" sur les pare-brise des automobilistes mal stationnés (voir notre article de l'édition du 22 janvier dernier "Des papillons en hiver"). Ces messages invitaient les contrevenants à mieux garer leur véhicule sous peine de... verbalisation. Et cela n'a pas manqué: il n'a même fallu que huit jours pour qu'une patrouille de gendarmerie ne les imite. Mais cette fois, l'initiative n'avait rien de symbolique. 25 procès-verbaux dressés par les militaires de Ourdan. L'opération commando avait été annoncée, elle a pourtant fait grincer des dents. Depuis le 25 janvier, des tracts circulent dans les boîtes aux lettres corbreuses, stigmatisant la "persécution" des automobilistes sous couvert de sécurité publique. « Compte tenu du nombre de morts en forte hausse dans le bas de la rue d'Etampes, il était urgent de faire intervenir les gendarmes un dimanche à 18h, les gosses étant déjà sur le chemin de l'école

pour être à l'heure le lendemain matin », lance avec ironie l'auteur du dernier tract intitulé "lettre ouverte aux autophobes du conseil municipal". Si la lettre dénonce essentiellement la politique gouvernementale et les "magouilles supranationales" tout en étant teintée d'une certaine mauvaise foi, reste qu'elle dresse un constat que beaucoup de Français partagent: l'automobiliste est bien la vache à lait de l'Etat. Mais, pour en revenir à la polémique corbreuse-corbreusoise, Denis Mounoury, maire de la commune, assume pleinement son geste: « J'ai reçu un courrier recommandé d'un administré qui me reprochait de ne pas faire respecter la loi en matière de stationnement sauvage. J'ai également adressé un courrier mettant en garde les Corbreusoises quelques jours avant le passage des gendarmes que j'ai sollicités. J'ai déjà fait les frais de campagnes de verbalisation mais, à un certain moment, il faut faire changer les comportements. Et cela n'empêche pas la municipalité d'œuvrer pour régler ce problème, en envisageant de placer la rue des Montceaux en sens unique par exemple », justifie l'élu.

■ David Berthélem